

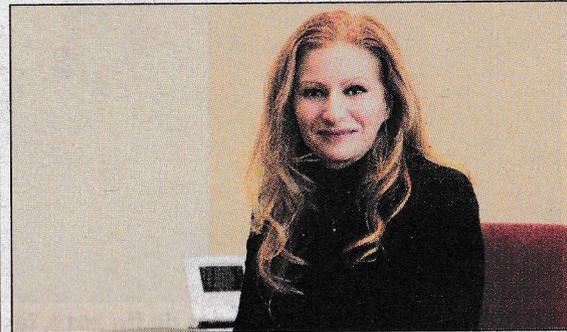
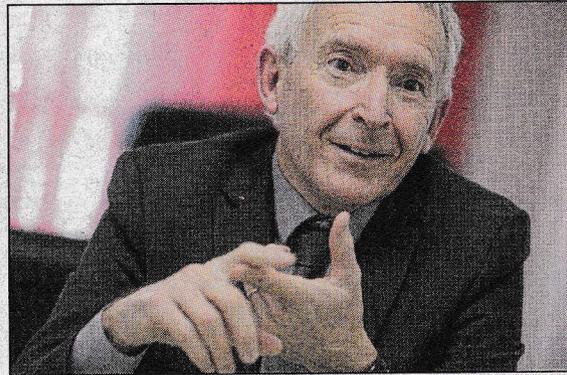
L'agglo aligne ses membres contre la nouvelle trajectoire

Jérôme Viaud et Christian Ortega représenteront le Pays de Grasse dans la commission consultative de l'environnement où ils lutteront contre la trajectoire Nord-Ouest envisagée par la DGAC.

Il y a peu, le président de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG) faisait état d'une avancée dans la lutte contre les nuisances sonores en obtenant un siège supplémentaire au sein de la commission consultative de l'environnement (Cocoenvi ou CCE). En séance du conseil de communauté, les élus ont choisi à l'unanimité Jérôme Viaud (maire de Grasse) et Christian Ortega (maire de La Roquette-sur-Siagne) pour les représenter. Suppléés respectivement par Pierre Aschieri (maire de Mouans-Sartoux) et Florence Simon (maire de Pégomas). « La Cocoenvi n'était pas très équilibrée entre le Pays de Lérins et le Pays de Grasse, reconnaît Jérôme Viaud. La commission était tout sauf paritaire. Il y avait une suprématie du littoral. À la fois dans les sièges des élus et du monde associatif. Nous avons obtenu la parité entre les territoires. »

Retour au ministère en octobre

L'association Adepté Nature siègera également à cette commis-



Jérôme Viaud et Christian Ortega, suppléés par Pierre Aschieri et Florence Simon, représenteront le Pays de Grasse au sein de la Cocoenvi.

(Photo archives Nice-Matin)

sion pour évoquer l'épineux problème de la trajectoire Nord-Ouest envisagée par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC)

pour les avions arrivant à l'aéroport de Cannes-Mandelieu. L' élu Grassois Patrick Isnard a questionné le président de la

CAPG sur un éventuel retour du ministère des Transports sur cette affaire. En effet, Jérôme Viaud et la députée Michèle Tabarot s'étaient

rendus à Paris en juin dernier afin de plaider la cause du Pays de Grasse au sein de la Cocoenvi. Ils avaient également fait part de plusieurs suggestions sur ce sujet. Notamment le retour à une limitation annuelle du nombre de mouvements, des contrôles réguliers avec sanctions, une nouvelle étude sur les possibilités d'atterrissages par la mer et la mise en place des plages horaires de tranquillité (le week-end notamment).

« Nous avons été reçus au ministère par Stéphane Daguin, chef de cabinet du ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari [et ancien sous-préfet de Grasse Ndlr]. Comme nous étions dans une période de réserve électorale [avant les élections départementales-régionales de juin 2021 Ndlr], nous n'avons pas eu de réponse écrite ou officielle. Avec Michèle Tabarot, nous serons reçus à nouveau en octobre pour voir si nos propositions ont été entendues. »

Affaire à suivre donc...